

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Animation des plans d'actions agricoles des contrats de résultats SENS 2026 -2028 de Saint-Louis Agglomération

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des prestations d'animations des plans d'actions agricoles des contrats de résultats SENS pour la période 2026-2028 de Saint-Louis Agglomération.

Le descriptif détaillé des prestations attendues est indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et ses annexes.

Il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles.

Code NUTS : FRF12

Lieux d'exécution : TERRITOIRE DE SAINT-LOUIS Agglomération

5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000	Services d'ingénierie



6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu, toutes parties confondues pour une période d'exécution courant à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2028. Il n'est pas reconductible.

Partie forfaitaire du marché composite : Les dates précises pour l'organisation des diverses réunions et comités technique/de pilotage relevant de la partie forfaitaire du marché composite sera formalisée d'un commun accord, un mois au moins avant la tenue de tel ou tel évènement.

Partie à bons de commande du marché composite : Les délais d'exécution des prestations relevant de la partie à bons de commande du marché composite seront précisés dans chaque bon de commande émis, dont la notification vaut ordre de commencer l'exécution des prestations.

7. Conditions de la consultation :

➤ Durée de validité des offres : 4 mois.

➤ Prestation divisée en lots : Non

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots. La nature des prestations d'une part et le besoin de disposer d'une approche structurée et homogène sur l'ensemble du territoire couvert par le marché ne permet pas de distinguer plusieurs lots.

➤ Les variantes sont exigées : Non

➤ Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
- Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique ;
- Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique ;

➤ Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

➤ Modalités de financement : Les prestations seront financées par SAINT-LOUIS Agglomération, ainsi que par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse par le biais d'une subvention.

➤ Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
Délai global de paiement : 30 jours.

➤ Les prix seront fermes et révisables dans les conditions du CCAP (article 7.2).

➤ Cautionnement et garanties exigées : Sans objet

➤ Une avance sera accordée dans les conditions prévues au marché (article 9 du CCAP).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;



- La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

10. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

11. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

12. Renseignements complémentaires :

Pour connaître les modalités de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

13. Date limite de réception des offres :

Mardi 28 octobre 2025 à 12h00

14. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 30 septembre 2025

